

FONDATION HÔPITAL DR-GEORGES-L.-DUMONT INC.

États financiers

31 mars 2021



TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	5
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Fondation Hôpital Dr-Georges-L.-Dumont Inc.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation Hôpital Dr-Georges-L.-Dumont Inc. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Cependant, comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la Fondation Hôpital Dr.-Georges-L.-Dumont Inc. tire la plupart de ses revenus du public sous la forme de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation Hôpital Dr.-Georges-L.-Dumont Inc. et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2021 et le 31 mars 2020, de l'actif à court terme au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020, et des actifs nets aux 1er avril et 31 mars 2021 et 2020.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autre point

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 23 juin 2020.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 5, fait partie intégrante de notre rapport.

Bourque Richard Boutot

**Bourque Richard Boutot P.C. Inc.
Comptables professionnels agréés**

Dieppe (Nouveau-Brunswick)
Le 22 juin 2021

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

FONDATION HÔPITAL DR-GEORGES-L.-DUMONT INC.**Résultats****Exercice terminé le 31 mars 2021**

	2021	2020
Produits		
Activités spécifiques	1 393 837 \$	2 553 841 \$
Autres dons	593 331	1 366 069
Revenus de placements	138 420	95 837
Autres revenus	14 241	12 458
Subvention salariale d'urgence du Canada	320 430	14 380
Subvention salariale temporaire	15 125	-
	<hr/> 2 475 384	<hr/> 4 042 585
Charges		
Activités spécifiques	394 368	721 155
Dotation à l'amortissement d'immobilisations corporelles	4 079	3 029
Déplacements et représentation	1 878	18 604
Fournitures de bureau et papeterie	7 640	9 534
Frais administratifs	135 306	105 766
Publicité et promotion	1 762	12 611
Salaires et charges sociales	522 437	433 865
	<hr/> 1 067 470	<hr/> 1 304 564
Excédent des produits sur les charges avant contributions	<hr/> 1 407 914	<hr/> 2 738 021
Contribution		
Réseau de santé Vitalité - Zone Beauséjour	(765 026)	(2 235 579)
Institut atlantique de recherche sur le cancer Inc.	(100 655)	(320 406)
	<hr/> (865 681)	<hr/> (2 555 985)
Excédent des produits sur les charges	<hr/> 542 233 \$	<hr/> 182 036 \$

FONDATION HÔPITAL DR-GEORGES-L.-DUMONT INC.
Évolution de l'actif net
Exercice terminé le 31 mars 2021

	Investi en immobilisations	Affecté à des fins spécifiques d'origine interne	Affecté à des fins spécifiques d'origine externe	Fonds de dotation - Mission universitaire	Non-affecté	2021 Total	2020 Total
Solde au début de l'exercice	13 832 \$	3 839 263 \$	1 643 085 \$	32 700 \$	- \$	5 528 880 \$	5 346 844 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	-	-	542 233	542 233	182 036
Affectations nettes d'origine interne	-	581 014	-	-	(581 014)	-	-
Affectations nettes d'origine externe	-	-	(34 702)	-	34 702	-	-
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	(4 079)	-	-	-	4 079	-	-
Solde à la fin de l'exercice	9 753 \$	4 420 277 \$	1 608 383 \$	32 700 \$	- \$	6 071 113 \$	5 528 880 \$

FONDATION HÔPITAL DR-GEORGES-L.-DUMONT INC.
Bilan
31 mars 2021

	2021	2020
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	4 435 772 \$	4 030 884 \$
Débiteurs (note 3)	122 475	81 144
Frais payés d'avance	7 509	10 255
Portion à court terme des placements (note 4)	229 419	324 118
	<hr/>	<hr/>
	4 795 175	4 446 401
Placements (note 4)	1 499 811	1 491 808
Immobilisations corporelles (note 5)	9 753	13 832
	<hr/>	<hr/>
	6 304 739 \$	5 952 041 \$
	<hr/>	<hr/>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus	233 626 \$	401 131 \$
Dons reportés	-	22 030
	<hr/>	<hr/>
	233 626	423 161
	<hr/>	<hr/>
Actif net		
Investis en immobilisations	9 753	13 832
Affecté à des fins spécifiques d'origine interne	4 420 277	3 839 263
Affecté à des fins spécifiques d'origine externe	1 608 383	1 643 085
Fonds de dotation - Mission Universitaire	32 700	32 700
	<hr/>	<hr/>
	6 071 113	5 528 880
	<hr/>	<hr/>
	6 304 739 \$	5 952 041 \$
	<hr/>	<hr/>

Engagements (note 6)

Pour le conseil d'administration

_____, administrateur

_____, administrateur

FONDATION HÔPITAL DR-GEORGES-L.-DUMONT INC.**Flux de trésorerie****Exercice terminé le 31 mars 2021**

	2021	2020
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	542 233 \$	182 036 \$
Élément sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 079	3 029
	546 312	185 065
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(41 331)	7 714
Frais payés d'avance	2 746	(1 402)
Créditeurs et frais courus	(167 505)	(117 251)
Dons reportés	(22 030)	22 030
	318 192	96 156
Activités d'investissement		
Variation nette des placements	86 696	(19 010)
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(8 045)
	86 696	(27 055)
Augmentation de l'encaisse	404 888	69 101
Encaisse au début de l'exercice	4 030 884	3 961 783
Encaisse à la fin de l'exercice	4 435 772 \$	4 030 884 \$
Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Encaisse	4 435 772 \$	4 030 884 \$

1. Statut constitutif et nature des activités

La Fondation Hôpital Dr-Georges-L.-Dumont Inc. ("La Fondation") est constituée comme organisme sans but lucratif qui a pour but de recueillir des fonds pour assister financièrement l'Hôpital Dr-Georges-L. Dumont afin d'atteindre certains objectifs visés pour améliorer ses services et ses facilités. La Fondation est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Comptabilité par fonds

L'actif net affecté à des fins spécifiques d'origine externe représente les produits reçus pour des fins précises.

L'actif net affecté à des fins spécifiques d'origine interne représente les produits que le conseil d'administration de la Fondation a alloués à des fins précises.

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Services reçus à titre bénévole

La Fondation ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Mobilier de bureau	Dégressif	20% à 55%
Améliorations des lieux	Linéaire	5 ans

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des débiteurs et autres créances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs et frais courus.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des actions de sociétés cotées en bourse et des titres à revenu fixe.

3. Débiteurs

	2021	2020
Comptes clients	16 200 \$	56 667 \$
Intérêts courus	5 145	4 768
Subvention salariale d'urgence du Canada	78 476	-
Taxes de vente à recevoir	22 654	19 709
	122 475 \$	81 144 \$

FONDATION HÔPITAL DR-GEORGES-L.-DUMONT INC.
Notes complémentaires
31 mars 2021

4. Placements

	2021	2020
Encaisse	23 413 \$	51 436 \$
Titres à revenu fixe; 1.80% à 7.30%, échéant de avril 2021 à décembre 2048, évalués à la juste valeur	1 512 342	1 609 599
Actions de sociétés cotées en bourse évaluées à la juste valeur	193 475	154 891
	1 729 230	1 815 926
Portion à court terme des placements	229 419	324 118
	1 499 811 \$	1 491 808 \$

5. Immobilisations corporelles

			2021	2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	56 424 \$	47 905 \$	8 519 \$	11 775 \$
Améliorations des lieux	4 114	2 880	1 234	2 057
	60 538 \$	50 785 \$	9 753 \$	13 832 \$

6. Engagements

En date du 31 mars 2021, la Fondation s'est engagée à verser des contributions totalisant 5 500 118\$ dont 5 475 118\$ au Réseau de santé Vitalité Zone 1B et 25 000\$ à la Fondation Stella Maris. Le solde de 5 500 118\$ n'est pas payable au complet au cours de la prochaine année, mais versé à mesure que les projets se concrétisent ou que l'Hôpital en fait la demande.

7. Ventilation des charges

La Fondation Hôpital Dr-Georges-L.-Dumont Inc. ventile les charges salariales selon le temps alloué à chacune des fonctions.

Les charges salariales ont été ventilées comme suit :

	2021	2020
Administration	522 437 \$	433 865 \$
Activités spécifiques	215 205	245 819
	737 642 \$	679 684 \$

8. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2021 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs et aux effets à recevoir.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

8. Instruments financiers (suite)

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des actions cotées en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

Risque de pandémie

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré une pandémie mondiale en raison du nouveau coronavirus (COVID-19). La situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de multiples impacts sur les économies locales, provinciales, nationales et mondiales. L'effet global de ces événements sur l'entreprise et ses activités est trop incertain pour être estimé à l'heure actuelle. Les impacts seront pris en compte lorsqu'ils seront connus et pourront être évalués.

9. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.